

SYNDICAT SCOLAIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-huit septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Sandrine LEGRAS-DELANNOY.

PRESENTS : Messieurs LAQUERRIERE François, PARIZE Jérôme, QUAEGBEUR Pierre, Mesdames OPERON Martine, CAZIER Anick, COPPE Emmanuelle.

Absent : JOLY Benoît.

Mme OPERON Martine a été élue Secrétaire de séance.

BILAN DE L'ANNEE SCOLAIRE

La rentrée s'est bien passée, la maternelle a fait une rentrée échelonnée.

Achat de matériel – maternelle (cuisine équipée multicolore + 3 vélos).

Ecole de St André (manuels d'histoire + 3 vélos).

Soucis avec le versement de la Coopérative scolaire. Problème de RIB avec St André.

CANTINE / PERISCOLAIRE

Démarrage compliqué. Le Centre Social a fait barrage pour donner des renseignements sur le personnel pour la migration avec Léo Lagrange. Reprise de 2 personnes, Madame DRUET vient en renfort. Une personne est manquante encore. Une annonce a été publiée.

Le Centre Social de Froissy a pris tout le matériel (qui appartenait au SIRS) pendant les vacances.

La facture, pour les 6 premiers mois est moins élevée que prévue (22.000 Euros)

Pour les repas, Léo Lagrange a gardé le même prestataire.

ARBRE DE NOEL

L'arbre de Noël sera cette année à Vendeuil-Caply avec un spectacle. Plus de buvette. Offrir plutôt un café avec des petits gâteaux.

Samedi 13 H 30 ouverture salle. Spectacle 14 h. Fin à 17h00.

DELIBERATION

Changement du nombre d'heure pour Madame VROLYK Delphine : 31 heures au lieu de 28 h 30. Après délibération du Conseil du Syndicat scolaire, les membres votent oui à l'unanimité. Le dossier va être envoyé au Centre de Gestion pour passer devant le CTP pour avis.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur LAQUERRIERE demande s'il y a un centre d'accueil le mercredi par Léo Lagrange, celui-ci n'est pas contre (le problème est de savoir si cela va durer dans le temps). Un essai peut être envisagé sur une semaine.

L'employée de Léo Lagrange a remarqué qu'il y avait 57 enfants le midi et 20 au périscolaire.

La salle devient trop petite. Un autre problème, le Centre Social ne déclarait que 24 enfants au lieu de 50. C'est pour cette raison que l'on touchait que la moitié de la CAF.

La séance est levée à 20 h 00.

Les Membres,

La Présidente,